

Déclaration SNES-FSU au CDEN du 9 septembre 2019 sur les Budgets 2020 des collèges de Seine-et Marne.

Madame la Présidente, mesdames, messieurs les membres du CDEN.

La rentrée 2019 est d'ores et déjà compliquée (augmentation des effectifs, notamment en collège, réforme du lycée, nouveaux programmes, ...) alors que des dossiers cruciaux n'ont toujours pas été traités. Ce ne sont pas moins de 35 670 élèves supplémentaires (une hausse de 1,1%) qui ont été accueillis dans les collèges sur l'ensemble du territoire, dont 10 800 en sixième, alors même que les collèges sont fortement touchés par les suppressions de postes.

Force est de constater que l'éducation n'est pas une des priorités du gouvernement, comme le montrent les réductions drastiques du budget qui lui est dédié et qui, ajoutées à celles du passé, rétrogradent la France pour la faire passer à la remorque des pays européens. Pourtant, ces derniers ont une démographie moins dynamique que la nôtre. Et que dire de l'annonce de 300 euros bruts en moyenne d'augmentation annuelle pour les enseignants ? Le cynisme de Monsieur le Ministre de l'Éducation n'a plus de limites. Nous n'avons jamais constaté pareil mépris à notre endroit. Nul n'ignore plus aujourd'hui que les enseignants français sont nettement moins payés que leurs homologues européens, puisqu'ils ne gagnent plus que 1, 2 SMIC en début de carrière contre 2 dans les années 1980.

La Seine-et-Marne n'échappe pas à cette triste réalité d'une rentrée en trompe l'œil, alors qu'elle ploie sous le sceau de l'austérité, comme peut en témoigner la distorsion des chiffres entre la hausse démographique de nos élèves et la baisse des moyens tant financiers qu'humains. Sur les 72 059 collégiens prévus en cette rentrée, on enregistre 670 élèves supplémentaires, soit une augmentation de +0,4% par rapport à 2018. Comme ailleurs, beaucoup de collèges sont au bord de l'implosion. Élèves supplémentaires, moyens insuffisants, inclusions non financées, empilement de dispositifs (*Devoirs faits*), ... Les conditions d'étude et de travail ne cessent de se dégrader. Les classes sont de plus en plus surchargées dès le début de l'année, y compris dans les établissements classés en éducation prioritaire, ce qui rend quasi impossible l'inclusion des élèves issus des dispositifs spécifiques (UPE2A, NSA, ULIS ...) sauf à remettre en cause les seuils par division, (pour rappel, l'année 2018 a été marquée par la suppression de 1800 postes d'enseignants).

Malgré nos multiples alertes, la DSDEN bouleverse les procédures sans aucune concertation. A tel point que nous sommes légitimement en droit de nous demander si sa directrice n'a pas reçu pour mission d'ignorer l'augmentation des effectifs en collège et le creusement des inégalités. La hausse du nombre d'élèves aurait dû en effet déboucher sur l'ouverture de nombreuses classes supplémentaires, comme nous en avons fait le vœu. Or, on nous a proposé, lors du CTSD du 5 juillet, un saupoudrage horaire destiné à calmer la tempête, alors même que s'exerçait une pression sur les chefs d'établissements afin qu'ils acceptent l'augmentation du nombre de leurs élèves. En réalité, ces mesures compensatoires ont été mises en oeuvre selon le sacro-saint principe d'autonomie des établissements, laissant ces derniers face à des contradictions souvent insurmontables : soit l'établissement faisait le choix de l'ouverture d'une classe supplémentaire avec 17 heures au

lieu des 26 + 3 réglementaires, soit il optait pour utiliser cette “rallonge horaire” dans la mise en place de projets éducatifs. In fine, ceux qui ont fait le premier choix doivent financer une partie de ces classes sur leurs heures d’autonomie alors que ceux qui ont fait le 2ème choix doivent accepter une augmentation des effectifs dans les classes. Nous sommes ainsi confrontés cette année à des situations jamais observées auparavant. Ces mesures compensatoires d’urgence sont déphasées par rapport aux réalités démographiques locales, mal évaluées et mal anticipées. Oui, nous le répétons, et le répéterons à l’envi, tant qu’une politique responsable en la matière ne sera pas mise en oeuvre. Les effectifs de collège augmentent en Seine et Marne, quoi qu’en disent certains, et ils augmentent au-delà des estimations. Ainsi, le collège de Thorigny-sur-Marne, où 11 élèves de plus étaient prévus en juin, compte finalement 22 inscrits à la rentrée ! Il ne faut pas se contenter dans ce département d’anticiper au rythme des seuls flux verticaux ; il peut paraître logique que la baisse des flux de primaire entraîne mécaniquement une baisse des flux à l’entrée au collège. Or, comme nous l’avons déjà maintes fois fait remarquer, on doit aussi prendre en compte les flux horizontaux, c’est-à-dire les conséquences pour nos collèges d’un solde migratoire fortement positif dans le département, notamment dans ses zones Nord/Nord Est. Voir à ce sujet l’article de l’INSEE “Le nombre d’élèves en IDF augmenterait jusqu’en 2023” disponible grâce au lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3677391>

Ces situations ont généré dans le département de nombreuses tensions se soldant souvent par des grèves. Depuis la rentrée, d’autres établissements sont venus s’ajouter aux précédents, comme Anne Frank et J.Y Cousteau à Bussy.

Il n’est pas normal que nos collègues soient contraints à de telles extrémités pour attirer l’attention sur le malaise que provoque le pourrissement de certaines situations. Ces conflits pourraient souvent être évités grâce à une meilleure concertation entre les parties concernées, et à une écoute plus attentive de la DSDEN aux demandes des CA et des délégations reçues en audiences.

Pourquoi laisser certaines situations évoluer vers un conflit social ?

Nous ne comprenons pas l’obstination de cette politique éducative illisible et contradictoire dans le département. On nous parle du collège comme d’un “maillon faible”, pourquoi alors ne pas s’attaquer à la question des effectifs par classe ? N’est-ce pas là-dessus pourtant que Monsieur Blanquer a construit une partie de sa communication à propos des dédoublements en CP et CE1 ? Si on estime que le nombre d’élèves par classe est un réel problème, pourquoi ne pas aller plus loin ? Partout où les effectifs posent problème, apportons des solutions matérielles à la hauteur des enjeux éducatifs. “ La DHG n’achète peut-être pas la paix sociale” mais elle devrait avoir pour objectif premier la mise en oeuvre de situations de réussite de tous les élèves.

En outre, 41 collèges affichent une perte de dotation budgétaire (plus de 5000 € pour 6 d’entre eux), alors qu’ils n’enregistrent qu’un léger fléchissement de leurs effectifs. D’autres collèges ont un budget en baisse alors que leurs effectifs augmentent.

La rentrée dans notre département ne fait malheureusement que refléter les problèmes de l’éducation dans notre pays. Nous tenons à vous mettre en garde sur les conséquences pour les élèves de choix contestables, et à souligner la grande duperie orchestrée par un ministre qui use et abuse d’effets médiatiques destinés à cacher la manière dont sont en

réalité considérés et traités les personnels de collège, pour ne pas citer ceux des écoles et lycées. Outre la question des salaires abordée plus haut, que dire des conditions de travail des enseignants, des personnels administratifs et d'encadrement et des agents d'entretien? En effet :

- Cette année plus que les autres, notamment en lycée où les alignements de spécialités compliquent les emplois du temps, beaucoup d'enseignants voient le nombre de leurs jours de présence hebdomadaire allongé et sont obligés de se déplacer 6 jours sur 7, parfois pour une heure ou deux dans une journée. Quels sont les métiers, à part ceux considérés comme de véritables machines d'exploitation, qui offrent de telles conditions de travail à leurs salariés ? On peut d'ailleurs souligner que les chefs d'établissement ne reçoivent plus qu'une formation de 6 mois, contre 2 ans auparavant, ce qui a pour répercussion une difficulté à élaborer des emplois du temps convenables pour les élèves comme pour les enseignants.
- Un certain nombre de postes restent non pourvus en cette rentrée, particulièrement dans certaines disciplines ; cela s'explique par une crise du recrutement provoquée par la déconsidération du métier et les coupes budgétaires. Nous pouvons aussi constater, au vu des postes de lettres classiques non pourvus cette année, que nous nous acheminons vers la disparition des langues anciennes dans certains établissements.
- Pour pallier ce manque d'enseignants, on recourt à des contractuels non formés, ce qui est un réel problème, en particulier dans les zones défavorisées.
- Cela impacte aussi les agents territoriaux : l'augmentation constante du nombre d'élèves fait que les agents d'entretien sont très souvent contraints à des charges de travail anormales car leurs effectifs ne progressent pas en conséquence, ce qui peut nourrir l'absentéisme. L'insuffisance d'effectifs disponibles dans les brigades de remplacement accentue encore ce phénomène.

Le constat est donc amer et nous pousse à la critique et la méfiance vis à vis de la politique éducative du département. Les effectifs sont pléthoriques et problématiques en de nombreux endroits. Les charges de fonctionnement des collèges augmentent, et tout cela obère fortement les possibilités de financement des projets pédagogiques. Ces budgets insuffisants ne permettent pas de mettre en oeuvre des dispositifs aussi sérieux et durables que nous le souhaiterions pour la réussite de tous nos élèves.